

STATCAN ET LA COVID-19 : DES DONNÉES AUX CONNAISSANCES, POUR BÂTIR UN CANADA MEILLEUR



Les répercussions de la COVID-19 sur l'économie à la demande : préoccupations à court et à long termes

par Sung-Hee Jeon et Yuri Ostrovsky

Date de diffusion : le 20 mai 2020

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

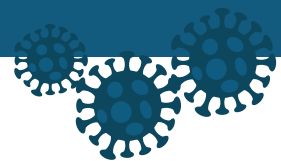
Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Les répercussions de la COVID-19 sur l'économie à la demande : préoccupations à court et à long termes

par **Sung-Hee Jeon** et **Yuri Ostrovsky**

Une étude récente (Jeon et coll., 2019) a souligné plusieurs aspects importants de l'économie à la demande au Canada. Elle a révélé que les travailleurs à la demande (travailleurs indépendants pigistes, personnes qui travaillent à la demande en ligne, journaliers) représentaient environ de 8 % à 10 % de la population active canadienne en 2016 et qu'ils étaient répartis à peu près également entre les personnes travaillant à la demande en supplément de leur emploi salarié et celles ne gagnant aucun salaire ou traitement et dépendant donc principalement de leurs gains de travail à la demande. Les gains de travail à la demande de la majorité des travailleurs à la demande ne dépassaient pas cinq mille dollars par année. Pourtant, pour plus d'un quart de ces travailleurs, les gains de travail à la demande représentaient l'ensemble de leurs gains annuels et plus de 89 % de leur revenu annuel total.

L'étude a également mis en relief diverses incertitudes méthodologiques ainsi que le manque de données à jour nécessaires pour pouvoir effectuer un suivi de l'économie à la demande en temps réel¹. Ce problème est devenu particulièrement grave au cours de l'actuelle pandémie de COVID-19. Malgré la part importante de travailleurs à la demande au sein de la population active canadienne, les répercussions sur eux de la pandémie de COVID-19 est très difficile à évaluer, car ils ne peuvent être repérés dans aucune des principales sources de données sur l'emploi. Contrairement aux employés salariés traditionnels, les travailleurs à la demande concluent diverses ententes de travail non standards pour effectuer des tâches particulières ou travaillent pendant une période donnée et, par conséquent, les indicateurs standards de l'emploi ou de la rémunération ne rendent pas compte du travail qu'ils perdent.

Les répercussions les plus immédiates de la COVID-19 sur le bien-être financier des travailleurs à la demande dépendront probablement de leurs caractéristiques, comme l'âge, le lieu de résidence et l'industrie dans laquelle ils travaillent. Par exemple, le revenu de travail à la demande n'est pas la principale source de revenus dans le cas des travailleurs à la demande qui sont à l'âge de la retraite, et la perte de ce revenu sera probablement atténuée par le fait qu'ils continueront de recevoir des prestations de pension. Pour ce qui est des travailleurs à la demande jeunes ou faisant partie des groupes d'âge les plus actifs, la perte de revenus sera probablement bien plus importante. En tant que travailleurs indépendants, les travailleurs à la demande sans emploi rémunéré (environ la moitié des travailleurs à la demande) ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi régulières et, malgré l'existence de prestations d'assurance-emploi spéciales pour les travailleurs indépendants (p. ex. prestations parentales et prestations de maladie), très peu de travailleurs à la demande peuvent être admissibles à de telles prestations durant la pandémie de COVID-19. Cependant, les travailleurs à la demande ayant gagné 5 000 \$ ou plus en 2019 devraient être admissibles à la Prestation canadienne d'urgence (500 \$ par semaine)².

Cela dépendra en grande partie de la nature du travail à la demande. Jeon et coll. (2019) ont montré qu'environ 19,0 % des travailleurs à la demande et 17,4 % des travailleuses à la demande fournissaient des services professionnels, scientifiques et techniques (graphique 1). Bon nombre de ces personnes peuvent être en mesure de continuer à fournir de tels services, même dans le présent environnement économique. En revanche, une grande partie des travailleurs à la demande de l'industrie des arts et spectacles (8,2 % d'hommes et 7,2 % de femmes) peuvent trouver considérablement plus difficile de poursuivre leurs activités professionnelles, puisque l'éloignement social

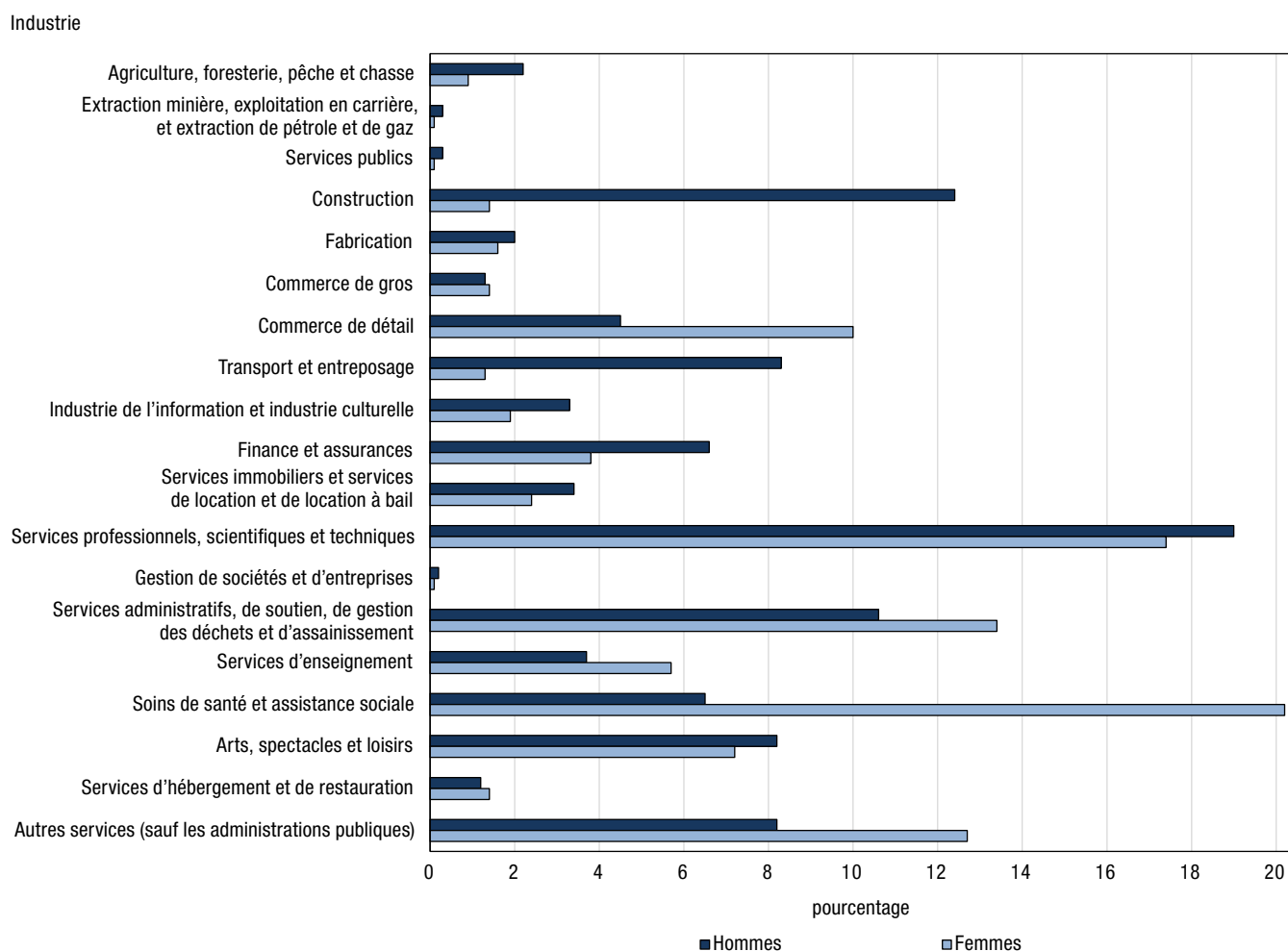
1. Pour mesurer l'économie à la demande, Jeon et coll. ont recours à une combinaison d'ensembles de données administratives étant actuellement uniquement disponibles jusqu'en 2016.

2. Le revenu médian net du travail à la demande en 2016 s'élevait à environ 4 300 \$.



demeurera probablement en place pendant un certain temps. Les travailleurs à la demande des industries de services où des interactions en personne avec des clients sont nécessaires auront plus de difficultés à gérer les retombées économiques de la pandémie de COVID-19 que ceux des autres industries. Les hommes qui travaillent à la demande dans l'industrie du transport (8,3 % des hommes qui travaillent à la demande), dont une part substantielle est constituée de partenaires Uber et Lyft, peuvent ne pas être en mesure de continuer leur travail, soit parce que ces entreprises limitent leurs activités, soit du fait de la réduction du nombre de passagers. Les travailleuses à la demande font face à des défis similaires dans le commerce de détail (10,0 % des travailleuses à la demande), les services administratifs et de soutien (p. ex. voyagistes, fournisseurs de services de nettoyage) (13,4 %) et les autres services (p. ex. cuisinières, bonnes, nourrices) (12,7 %); ces industries représentent plus du tiers des travailleuses à la demande et sont confrontées à d'importantes pertes d'emploi (Statistique Canada, 2020)³.

Graphique 1
Distribution des travailleurs à la demande par industrie



Note : Basé sur le tableau 3 de Jeon et coll. (2019).

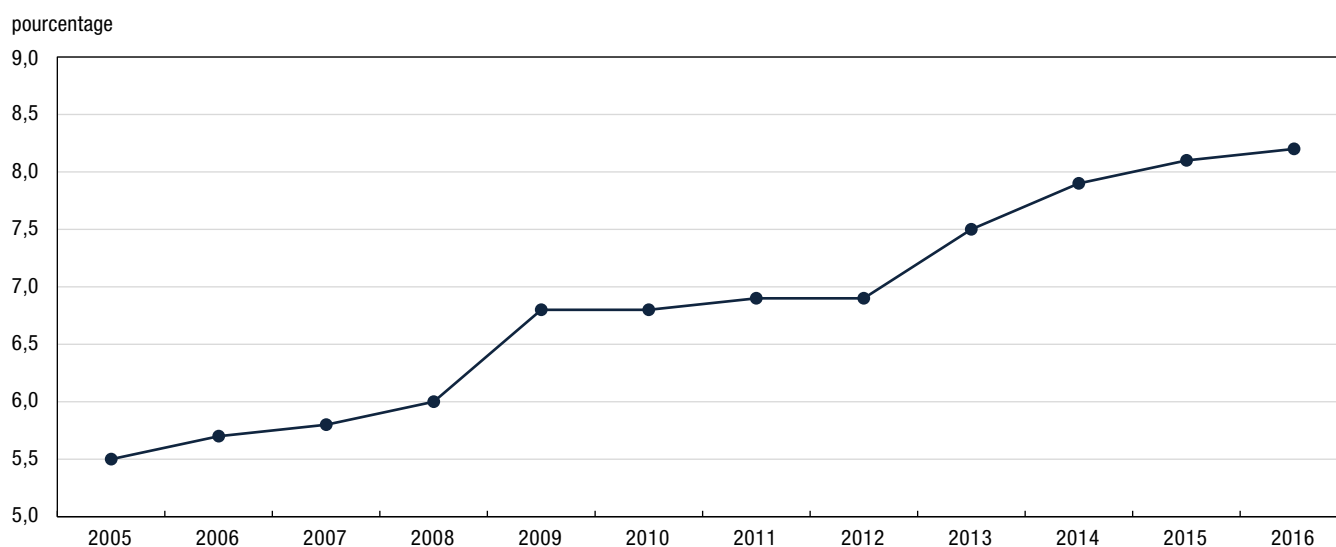
Source : Statistique Canada.

3. De récentes données de l'EPA indiquent un déclin de l'emploi de 19,7 % d'avril 2019 à avril 2020 dans le commerce de gros et de détail, de 14 % dans le transport et l'entreposage et de 25,2 % dans les autres services.



Outre les préoccupations à court terme, des questions importantes se posent concernant la façon dont l'économie à la demande évoluera à la suite de la pandémie de COVID-19. Jeon et coll. (2019) ont montré que la taille de l'économie à la demande est passée de 6,0 % en 2008 à 6,8 % en 2009, car certaines personnes ayant perdu leur emploi salarié au cours de la récession ont été « poussées » vers le travail indépendant (graphique 2). Que les conséquences de la pandémie de COVID-19 entraînent ou non une tendance similaire dépendra probablement de la vitesse et de l'intensité de la reprise économique globale après la COVID-19. Une autre question importante est de savoir si la pandémie actuelle facilitera l'expansion des plateformes en ligne et des marchés d'approche participative, ce qui pourrait faire augmenter la taille de l'économie à la demande. La taille de cette dernière s'est rapidement accrue au moment de la prolifération des plateformes en ligne au Canada au début des années 2010 (passant de 6,9 % en 2012 à 7,5 % en 2013), mais le taux de croissance a décliné au cours des années suivantes (graphique 2). Le principal défi pour les analystes au cours des prochaines années est de continuer à améliorer la méthodologie et l'actualité de la mesure de l'économie à la demande au Canada et de l'évaluation du bien-être financier des travailleurs à la demande et de leurs familles.

Graphique 2
Part des travailleurs à la demande dans l'ensemble de la population active



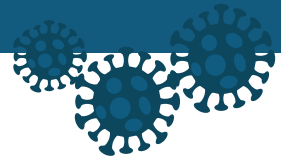
Note : Basé sur le graphique 2 de Jeon et coll. (2019).

Source : Statistique Canada.

Références

Jeon, S.-H. et Y. Ostrovsky (2019). *Mesurer l'économie à la demande au Canada au moyen des données administratives*. Direction des études analytiques : documents de recherche. Numéro au catalogue : 11F0019M N° 437. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada (2020). « [Enquête sur la population active, avril 2020.](#) » *Le Quotidien*. Ottawa : Statistique Canada. Consulté le 8 mai 2020. URL : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200508/dq200508a-fra.htm?HPA=1>.



Articles connexes

Jeon, S.-H. et Y. Ostrovsky (2019). *Mesurer l'économie à la demande au Canada au moyen des données administratives*. Direction des études analytiques : documents de recherche. Numéro au catalogue : 11F0019M N° 437. Ottawa : Statistique Canada.